

1 I TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RENTES Si un montant prérempli est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche au-dessous

Traitements, salaires	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Traitements et salaires connus				
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>	1AJ	1BJ	1CJ	1DJ
Revenus des salariés des particuliers employeurs				
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>	1AA	1BA	1CA	1DA
Abattement forfaitaire <i>Assistants maternels/familiaux. Journalistes</i>	1GA	1HA	1IA	1JA
Revenus d'heures supplémentaires exonérés	1GH	1HH	1IH	1JH
Revenus des associés et gérants <i>article 62 du CGI</i>	1GB	1HB	1IB	1JB
Droits d'auteur, fonctionnaires chercheurs	1GF	1HF	1IF	1JF
Agents généraux d'assurance	1GG	1HG	1IG	1JG
Autres revenus imposables connus <i>Chômage, préretraite</i>				
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>	1AP	1BP	1CP	1DP
Salaires perçus par les non-résidents et salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AF	1BF	1CF	1DF
Autres salaires imposables de source étrangère	1AG	1BG	1CG	1DG
Frais réels <i>joignez la liste détaillée sur papier libre</i>	1AK	1BK	1CK	1DK
Pensions, retraites, rentes	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Pensions, retraites et rentes connues				
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>	1AS	1BS	1CS	1DS
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5%	1AT	1BT		
Pensions en capital des nouveaux plans d'épargne retraite	1AI	1BI		
Pensions d'invalidité connues				
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>	1AZ	1BZ	1CZ	1DZ
Pensions alimentaires perçues	1A0	1B0	1C0	1D0
Pensions perçues par les non-résidents et pensions de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AL	1BL	1CL	1DL
Autres pensions imposables de source étrangère	1AM	1BM	1CM	1DM
Rentes viagères à titre onéreux				
<i>Montant perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance</i>	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Rentes connues				
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>	1AW	1BW	1CW	1DW
Rentes perçues par les non-résidents et rentes de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AR	1BR	1CR	1DR

2 I REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS Si un montant prérempli est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche.

Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de 8 ans et plus				
- produits des versements effectués avant le 27.9.2017				
• produits soumis au prélèvement libératoire				2DH
• autres produits				2CH
- produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 : total perçu à répartir lignes 2VV et 2WW				
• produits imposables à 7,5% produits correspondant aux primes n'excédant pas 150 000€				2VV
• produits imposables à 12,8% produits correspondant aux primes excédant 150 000€				2WW
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de moins de 8 ans				
- produits des versements effectués avant le 27.9.2017				
• produits soumis au prélèvement libératoire				2XX
• autres produits				2YY
- produits des versements effectués à compter du 27.9.2017				
Revenus des actions et parts <i>Abattement de 40% si option barème</i>	5 657			2DC
Dividendes imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PME				2FU
Autres revenus distribués et assimilés				2TS
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe	24			2TR
Intérêts des prêts participatifs et des minibons				2TT
Intérêts imposables des obligations remboursables en actions détenues dans le PEA-PME				2TQ
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible				2CG
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible si option barème	5 681			2BH
Autres revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible				2DF
Revenus déjà soumis au seul prélèvement de solidarité de 7,5%				2DG
Revenus soumis au seul prélèvement de solidarité à soumettre à la CSG et à la CRDS				2DI
Frais et charges <i>déductibles si option barème</i>				2CA
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères	724			2AB
Prélèvement forfaitaire non libératoire déjà versé	727			2CK
Autres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire				2EE

Vous optez pour l'imposition au barème de l'ensemble de vos revenus de capitaux mobiliers (rubrique 2)

et de vos gains de cession de valeurs mobilières (rubrique 3)

20P COCHEZ

3 I GAINS DE CESSON DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET GAINS ASSIMILÉS



4 I REVENUS FONCIERS Location non meublée**Micro foncier**

Recettes brutes sans abattement n'excédant pas 15 000 € 4BE

- dont recettes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 4BK

Nom du locataire et adresse

Régime réel Report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044

Revenus fonciers imposables 4BA

- dont revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 4BL

Déficit imputable : sur les revenus fonciers 4BB sur le revenu global 4BC

Déficits antérieurs non encore imputés 4BD

Vous ne percevez plus de revenus fonciers en 2020 4BN Vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale 4BZ **6 I CHARGES DÉDUCTIBLES**

CSG déductible connue, calculée sur les revenus du patrimoine Si ce montant est inexact, corrigez case 6DE 12 998 6DE

Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs 6EL 1^{ER} ENFANT 6EM 2^E ENFANT

Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants,...) 6GU

Nom et adresse des bénéficiaires

Épargne retraite

Cotisations versées sur les nouveaux plans d'épargne retraite déductibles du revenu global... 6NS DÉCLARANT 1 6NT DÉCLARANT 2 6NU PERS. À CHARGE

Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et assimilées 6RS 6RT 6RU

Plafond de déduction 6PS 6PT 6PU

Corrigez si le montant est inexact 6PS 6PT 6PU

Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint 6QR Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2019 6QW

Cotisations sur les nouveaux plans d'épargne retraite déduites des BIC, BNC, BA 6OS 6OT 6OU

Cotisations Madelin, cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise déduites des salaires et versements exonérés affectés à l'épargne retraite d'entreprise 6QS 6QT 6QU

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT**Services à la personne, emploi à domicile**

Sommes versées en 2019 Si ce montant est inexact, corrigez case 7DB 267 7DB

Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA, âgés de plus de 65 ans, pour lesquels vous avez engagé des dépenses 7DL

Vous avez employé directement pour la première fois en 2019 un salarié à domicile 7DQ Vous (ou votre conjoint ou une personne à charge) avez la carte d'invalidité ou la carte mobilité inclusion, mention "invalidité" 7DG **Autres réductions/crédits d'impôt?** Reportez-vous aux formulaires n°s 2042 RICI (pour les plus courants) et 2042 C (pour les autres).

Avance de 60 % de réductions et crédits d'impôt versée en début d'année sur votre compte bancaire 203

En cas de mariage ou de pacs en 2019, indiquez le montant de l'avance perçue par votre conjoint.....

8 I PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE ET DIVERS

Non-résidents : retenue à la source en France Joignez l'annexe n° 2041 E. Si ce montant est inexact, corrigez case 8TA 8TA

Plus-values en report d'imposition non expiré Si ce montant est inexact, corrigez case 8UT 8UT

Revenu exonéré non retenu pour le calcul du taux effectif Organismes internationaux, missions diplomatiques ou consulaires 8FV Contrats d'assurance-vie souscrits à l'étranger Joignez la liste des contrats 8TT Comptes ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étranger Joignez la déclaration n° 3916 ou la liste des comptes sur papier libre 8UU **Prélèvement à la source**

Prélèvement à la source déjà payé:

- retenue à la source sur les salaires et pensions 8HV DÉCLARANT 1 8IV DÉCLARANT 2 8JV 1^{RE} PERS. À CHARGE 8KV 2^E PERS. À CHARGE

Corrigez si le montant est inexact 8HV 8IV 8JV 8KV

- acomptes d'impôt sur le revenu 8HW 62 612 8IW 8JW 8KW

- acomptes de prélèvements sociaux 8HX 33 136 8IX 8JX 8KX

Remboursement de trop-prélevé déjà obtenu:

- impôt sur le revenu 8HY 8IY 8JY 8KY

- prélèvements sociaux 8HZ 8IZ 8JZ 8KZ

INFORMATIONS CONNUES DE L'ADMINISTRATION

Les informations dont l'administration a connaissance à ce jour au titre de 2019 sont imprimées ci-dessous dans la limite de l'espace disponible.

Vérifiez et complétez le cas échéant votre déclaration sur impots.gouv.fr.

REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS DU FOYER

LIGNE 2DC : 5 657

LIGNE 2TR : 24

LIGNE 2BH : 5 681

LIGNE 2AB : 724

LIGNE 2CK : 727

CHARGES ET DEPENSES

CSG déductible 12 998

EMPLOI A DOMICILE 267